



Politique de tarification pour les camps de vacances 2024

Structure de la tarification

1. Tarification standard : Un tarif de base est proposé, correspondant au coût standard de participation au camp.

2. Réduction basée sur les revenus : Des réductions sont appliquées selon les tranches de revenu familial, comme indiqué ci-dessous

Seuils de faible revenu annuel brut (avant impôt)	1	2	3	4	5	6	7	
Jusqu'à 28 641\$	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	Pourcentage de réduction sur le prix régulier de l'inscription (rabais)
28 641\$ à 40 504\$		50%	50%	50%	50%	50%	50%	
40 504\$ à 49 608\$			35%	35%	35%	35%	35%	
49 608\$ à 57 282\$				25%	25%	25%	25%	
57 282\$ à 64 043\$					25%	25%	25%	
64 043\$ à 70 156\$						25%	25%	
70 156\$ à 75 777\$							25%	



3. Documentation requise : Les familles doivent fournir une preuve de revenu, telle que la dernière déclaration de revenus, pour bénéficier des tarifs réduits.

Procédure de demande de tarif réduit :

1. Soumission de la demande : Les familles intéressées doivent communiquer avec le Camp Saint-François afin de remplir un formulaire de demande de tarif réduit et soumettre avec celui-ci les documents requis.

2. Évaluation de la demande : Les demandes sont évaluées sur la base des documents fournis et en fonction des critères établis par le Camp Saint-François.

3. Conclusion : Les familles reçoivent une réponse dans un délai de deux semaines après avoir soumis tous les documents requis.

Cette politique a pour objectif de favoriser l'inclusion et de rendre les activités du camp accessibles à un plus grand nombre de jeunes.